

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSÉMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1368 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : TAZGUI LHOUI

Date de naissance : 30.06.1948

Adresse : 31, lot. TADAMOUN, Rue 9, ouffa - casab

Tél. : 06.32.80.50.14 Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/11/2020

Nom et prénom du malade : TAZGUI LHOUI Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : CATÉCHOL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 04/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : ABDELLAH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/10	ECG		150,00	IN. M. CARDINAL 062 N° 101 FLAMBRE G. TEL: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 03 44 INPE: 91170670
	ECG		100,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Sham Dortear et Residence Aman BP. 69-43.09 - Casablanca	04/11/2010	1156,60 DH

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Casablanca, le :

04/11/2020

TAZGUI Lhou

30,70

3 X KARDEGIC OU ASKARDIL 75

1 sachet à midi après le repas, pendant 3 mois

3 X COSTAL 20

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

3 X CARDIX 6.25

1/2 comprimé, 3 fois par jour, pendant 3 mois

2 X COVERSYL 5 MG

1/2 comprimé le matin, pendant 3 mois

3 X MEZOR 20

1 gelule le matin à jeun, pendant 3 mois

1 X VAXI 6 mg

Dr. Mehdi BENJELLOUN  
Rue 2 N°61 - 1er Etage RP  
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14  
INPE: 91170670

Dr. Mehdi BENJELLOUN  
C. RADILOGUE  
Rue 2, N°61 - 1er Etage RP  
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14  
INPE: 91170670

PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM  
Sihad GUERRAOUI  
Dortier 22, 39, 43, 09 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH



6 118000 061847

LOT : KARDEGIC 75MG  
PER : 11/2021  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70



6 118000 061847

LOT : KARDEGIC 75 MG  
PER : 11/2021  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70



6 118000 061847

LOT : 191898  
UT AV : 12/2022  
PPV: 99,00 DH  
LOT N°:

LOT : 191898  
UT AV : 12/2022  
PPV: 99,00 DH  
LOT N°:

LOT : 191898  
UT AV : 12/2022  
PPV: 99,00 DH  
LOT N°:

LOT : 153  
PER : AVR 2023  
PPV: 44 DH 00

LOT : 154  
PER : AVR 2023  
PPV: 44 DH 00

LOT : 154  
PER : AVR 2023  
PPV: 44 DH 00

**COVERSYL®**

Péridopril arginine  
Comprimés pelliculés sécables

5 mg

6 118000 100294

LOT 191847  
EXP 09/2021  
PPV: 144,50 DH

LOT 191847  
EXP 09/2021  
PPV: 144,50 DH

PPV: 144,50 DH

PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM  
Sihani - El Oraoui  
Doré au 4<sup>me</sup> étage  
4, Résidence Annaim Oulfa  
Tel.: 022.39.40.09 - Casablanca

4-Nov-2020 11:29:52 Fréq. Card.: 57 BPM  
 Axes P-R-T: 63 -65 32 Int PR: 150ms  
 Dur.QRS: 142ms QT/QTc: 466/461ms

ID:  
 D-naiss:  
 ans,

I

II

III

aVR

aVL

aVF

V1

V2

V3

V4

V5

V6

Dr. Mehdi BENJELLOUN  
 CARDIOLOGUE  
 Rue 2, N° 61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa  
 Tel: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 33 14  
 INPE: 91170670

PAZ G-1  
 210V